



La Lettre du

CEFAN

Trimestriel bilingue publié par le Cefan avec le soutien du projet EOL 2^e Trimestre 2021

Projet Avenir II

Le Cameroon Education For All Network et Plan International Cameroon plaident auprès du MINESEC et des Communes d'arrondissements de Yaoundé

- *Rencontre de plaidoyer national en direction du Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC) pour la mise en place effective des projets d'établissements sensibles au genre et à la sauvegarde des enfants et des jeunes.*

PP. 6 et 7

EDITORIAL

Des écoles primaires publiques vont recevoir gracieusement des manuels essentiels !!!

P. 2

APC contre PPO

« C'est courant d'entendre dire que l'on est passé de la pédagogie par objectifs (PPO) à l'approche par compétences (APC), ce qui n'est évidemment pas tout à fait exact. Les deux approches sont toutes deux issues du taylorisme et de la rationalisation du travail »

P. 9

EDUC-ACTU

Encore du succès à la Cameroon Education for All Network (CEFAN) deux accords signés

P. 3

EDITORIAL

Des écoles primaires publiques vont recevoir gracieusement des manuels essentiels !!!

Eustache ESSOUMA

La manne est tombée pour cette année scolaire 2021/2022. Les élèves des écoles publiques vont recevoir gratuitement les manuels essentiels.

Cette opération menée par le gouvernement à travers le Programme d'Appui à la Réforme de l'Éducation au Cameroun (PAREC) consiste à distribuer les manuels essentiels, notamment en français, en anglais, en mathématiques aux élèves des sous-systèmes anglophone et francophone. Ainsi, pour cette année scolaire, seuls les élèves des niveaux cours élémentaire 1 et 2, class 1 et class 2 sont concernés. A cet effet, 2.444.025 manuels scolaires seront distribués sans bourses déliées dans plus de 13000 écoles publiques du Cameroun.

Rappelons que les années antérieures, certains élèves des écoles primaires publiques achevaient leur cycle sans le moindre livre essentiel. Et cette absence de li-

vres a fortement impacté sur la qualité des enseignements. De plus, bon nombre de parents étaient incapables de déboursier la totalité des frais pour la formation de leurs enfants, en plus du paiement des fournitures scolaires.

Pour les parents concernés, la gratuité des livres essentiels vient alléger les familles de ce lourd fardeau qui pesaient sur eux chaque année scolaire comme une épée de Damoclès. Ce qui permettra à ces derniers de faire une économie d'environ 6000 Fcfa par enfant ; ce qui n'est pas rien. L'Etat du Cameroun met ainsi près de 5.000.000.000 Fcfa de francs à la communauté éducative. En attendant la distribution effective dans les écoles, la communauté éducative apprécie ce geste fort qui contribuera à l'amélioration de la qualité de l'éducation au Cameroun et un ouf de soulagement des parents au niveau monétaire.

Atelier diagnostic organisationnel du Cefan

Le Diagnostic Organisationnel (DO) du CEFAN visait à identifier les faiblesses et les menaces du CEFAN afin de les transformer respectivement en forces et opportunités.

La Rédaction

Il s'est tenu du 20 au 21 juin 2021 à Yaoundé, un Atelier Diagnostic Organisationnel (DO) pour le CEFAN. Cet atelier était mené par l'équipe de la Fondation Paul Gérin Lajoie à la suite d'une longue concertation qui a abouti à un partenariat pour la mise en œuvre du Programme de Coopération Volontaires, Compétences, Leadership, Éducation (Programme-CLE) au Cameroun. Il convient de préciser que, le Programme-CLE s'inscrit dans le Programme de coopération volontaires (PCV) 2020-2027 du Gouvernement du Canada et mis en œuvre par le consortium formé de la Fondation Paul Gérin-Lajoie, Éducation internationale et la Fédération des cégeps, en partenariat avec l'Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation (IFEFF) et le Forum des Éducatrices Africaines (FAWE).

Ce programme vise à accroître le bien-être économique et/ou social des bénéficiaires ultimes qui sont les populations les plus marginalisées et les plus vulnérables,



en particulier les filles et les femmes dans sept (07) pays dont le Cameroun. Pour ce faire, le Programme CLÉ se concentre sur le secteur éducatif (éducation de base, enseignement et formation technique et professionnel (EFTP)). Pour atteindre l'objectif du programme, la première action de la Fondation Paul Gérin-Lajoie a été de réaliser le Diagnostic Organisationnel (DO) du CEFAN qui visait à identifier les faiblesses et les menaces de la coalition afin de les transformer respectivement en forces et opportunités. A cet effet, les membres du CEFAN qui ont participé activement à cet atelier, ont répondu sans complaisance aux préoccupations de notre partenaire pendant deux jours.

Interview

Education de la jeune fille et de la femme : Une place majeure dans le travail de la Cameroon Education For All Network (CEFAN)

« FEMINA s'intéresse particulièrement à l'éducation de la jeune fille et de la femme et nous avons adhéré au CEFAN parce que cette thématique occupe parmi d'autres, une place majeure dans le travail de la Coalition »

KAMIGNI Eliane

Un mot sur votre organisation et depuis combien de temps elle est membre du CEFAN ?

FEMINA International est membre fondateur du CEFAN. Nous avons participé au processus inclusif (Gouvernement, PTFs et OSC locales) qui avait été mis en place à l'aube de l'année 2005 pour créer une coalition nationale des ONG de l'éducation ; processus qui avait abouti en octobre 2005, à l'organisation d'une constituante qui a vu la naissance du CEFAN. FEMINA s'intéresse particulièrement à l'éducation de la jeune fille et de la femme et nous avons adhéré au CEFAN parce que cette thématique occupe parmi d'autres, une place majeure dans le travail de la Coalition. Cela fait donc largement plus de quinze ans que nous sommes



Monsieur TITSE Isaac,
Membre de FEMINA

membres de la coalition. Je saisis cette occasion pour encourager les OSC de l'éducation encore à la traîne, d'adhérer au CEFAN. C'est notre faitière nationale et il est tou-

jours bien de faire bloc pour apporter des réponses appréciables face aux nombreux défis qui se posent à l'éducation dans notre pays.

Votre organisation est chargée de faire le plaidoyer en direction des parlementaires. Qu'est ce qui a déjà été fait à ce jour ?

C'est depuis quelques années que nous travaillons avec les parlementaires du Sénat et de l'Assemblée Nationale. Nous collaborons avec eux dans le cadre des échanges d'informations sur l'éducation. Nous les réunissons chaque année, notamment ceux de la Commission de l'Éducation, de la Formation Professionnelle et de la Jeunesse pour échanger avec eux sur nos activités, leurs activités au sein de leurs commissions respectives,

ainsi que des possibilités pour qu'ils se saisissent de certains problèmes cruciaux liés à l'éducation au Cameroun. Permettez que je ne rentre pas dans les détails, mais nous relevons la nécessité pour les différentes parties (le CEFAN d'une part et les parlementaires d'autre part) d'avoir un cadre formel de collaboration et nous travaillons à cet effet. Je saisis cette occasion pour dire ma peine pour le décès de l'Honorable NGAHANE, Président de la Commission de l'Éducation, de la Formation Professionnelle et de la Jeunesse de l'Assemblée Nationale. Il aura été un artisan de la formalisation de cet accord avec l'Assemblée Nationale dont il ne verra malheureusement pas l'aboutissement. C'est une grosse perte pour

l'éducation.

Le rêve d'une convention entre le CEFAN et le parlement sera-t-il réalisable bientôt ?

Justement comme je le disais tout à l'heure, nous avons relevé dans le cadre de la collaboration qui existe entre le CEFAN et les parlementaires, la nécessité d'avoir un cadre formel de collaboration. C'est à cela que nous nous attelons en ce moment. Peut-être que ça ne sera pas une convention entre le CEFAN et le Parlement, mais avec les Commissions de l'Éducation, de la Formation Professionnelle et de la Jeunesse du Sénat d'une part et de l'Assemblée Nationale d'autre part, sous le contrôle des responsables principaux des différentes chambres.



La Lettre du CEFAN

La Lettre d'information
trimestrielle publiée par le CEFAN
avec le soutien du Projet EOL

Directeur de Publication
Marie Noëlle Pauline Edith ETOBE
Tél : 699 86 39 76

Rédacteur en chef
Josué BALOMA
Tél : 656 85 37 09
Conseillers à la Rédaction
Olivier TANKEU
675 22 50 69
694 60 62 80
Saturnin OHOUO

Rédaction centrale
Jean-Pierre ATEBA
Eustache ESSOUMA
Shey Benjamin SERKFEM
Albert TEMKENG
Pascal MODO BELIBI
Constantin ESSONO
Marie Stéphanie Mbeke

Conseil éditorial
Eustache ESSOUMA
Emile BILE

Infographie
Koline Graphic
690 24 36 37 / 675 71 12 97

Marketing
et Distribution
Action Sociale

Imprimerie
JV-Graf
694 06 11 25

Accord de partenariat entre la Cameroon Education For All Network (CEFAN) et le Ministère de l'Éducation de Base (MINEDUB)

« C'est une marque de reconnaissance du travail de suivi et d'évaluation des politiques publiques de l'éducation que notre coalition effectue depuis plus de 15 ans aujourd'hui ».

Quelles sont les stratégies que le CEFAN a mises sur pied pour réussir l'exploit de signer un protocole d'accord avec le MINEDUB ?

Merci de nous donner l'occasion de nous exprimer sur ce sujet depuis la signature de l'accord formel entre le MINEDUB et le CEFAN. Nous ne pensons pas qu'il y ait eu une stratégie particulière mise en place par le CEFAN pour réussir à amener Monsieur le Ministre, Président de la Commission Nationale du Cameroun pour l'UNESCO, le Pr Laurent Serge ETOUNDI NGOA, à signer l'Accord de partenariat entre le Ministère de l'Éducation de Base (MINEDUB) et la Cameroon Education For All Network (CEFAN). S'il faut absolument faire référence à une stratégie, il faut dire que les états de services du CEFAN depuis 15 ans, ont parlé pour la coalition.

Par ailleurs, il faut rappeler que pendant de nombreuses années, le CEFAN s'y est repris plusieurs fois sans pouvoir obtenir le résultat escompté. Nous pensons que plusieurs éléments nouveaux ont contribué finalement à ce résultat attendu depuis de nombreuses années. D'abord le changement survenu au Conseil d'Administration du CEFAN qui a permis de mettre en place une nouvelle dynamique partenariale qui a mobilisé différents acteurs aux compétences diversifiées notamment dans le domaine du lobbying. Ensuite, le fait d'avoir observé la démarche prescrite à cet effet pour arriver au résultat positif que nous savons. Il se trouve que cette fois-ci, nous avons collaboré avec l'interlocuteur indiqué, à savoir la Division de la Planification, des Projets et de la Coopération (DPPC). C'est le lieu de remercier le doigté et le professionnalisme technique des responsables de la DPPC et de la DAJ pour leur diligence et leur



Marie Noëlle Pauline Edith ETOBE, PCA du CEFAN

sincère volonté de faire aboutir cet Accord. Enfin, l'immense volonté politique du MINEDUB, le Pr Laurent Serge Etoundi Ngoa, qui n'a ménagé aucun effort pour que cet Accord soit signé. Nous saisissons cette occasion pour le remercier pour avoir accepté de signer cet Accord qui nous lie désormais. Nous concevons cet acte comme une marque de reconnaissance du travail de suivi et d'évaluation des politiques publiques de l'éducation que notre coalition réalise depuis 2005. C'est aussi un message pour aller de l'avant avec plus de forces et de formalité.

Quelles sont les perspectives du CEFAN après cette signature ?

A travers la signature de cet Accord de Partenariat, le CEFAN entend renforcer son influence par la densification de ses activités de suivi et d'évaluation des politiques publiques de l'éducation, notamment en ce qui concerne ses activités de recherche-actions, de plaidoyer et de développement des partenariats avec tout acteur / institution clé qui promeut les droits à l'éducation au sens de l'ODD4-Education, ainsi que son pendant qu'est le service à l'éducation. Des thématiques à l'image de l'Éducation en Situations d'Urgence, l'inclusion,

l'éducation de la jeune fille, l'éducation des enfants en situation de marginalisation, l'éducation des autochtones, l'éducation au développement durable, le financement de l'éducation et bien d'autres sont prégnantes dans le contexte camerounais. Il apparaît important que le CEFAN apporte sa contribution dans l'adresse de ces différentes problématiques, mais avec le soutien de ses partenaires. L'Accord permettra ainsi à la coalition d'élargir sa surface partenariale afin de rendre ses plaidoyers plus durables et pérennes.

Par ailleurs, l'Accord de partenariat prévoit que le CEFAN facilite le dialogue entre le MINEDUB et ses organisations membres. Il prévoit également que la coalition mette à la disposition du MINEDUB, les informations et données factuelles fiables dans des thématiques spécifiques liées à l'éducation, voire à l'amélioration de la gouvernance et du pilotage du système éducatif. Constatez donc par vous-même que la tâche du CEFAN est immense, d'où la nécessité de développer des synergies avec les Partenaires Techniques et Financiers tant locaux qu'internationaux.

De manière opérationnelle et à court terme, le CEFAN va s'organiser pour mettre en place une stratégie d'accomplissement des missions qui lui sont dévolues dans cet Accord. Nous devons rappeler que le CEFAN dispose des instruments pertinents, tels que ses plus de 70 associations membres, ses 10 coordinations régionales, ses 06 groupes thématiques ainsi que son Secrétariat Exécutif et son Conseil d'Administration, pour mener à bien cette mission. Des rencontres de déclinaison de cette stratégie ont d'ailleurs commencé et nous aviserons à d'autres occasions sur son contenu.

Encore du succès à la Cameroon Education For All Network (CEFAN)

Deux conventions d'accord signés

Le CEFAN se positionne comme une coalition leader du système éducatif du Cameroun. Deux Accords extrêmement importants ont été signés au cours du mois de juillet 2021.

La Rédaction



Photo de famille et convention

La Fondation Paul Gérin-Lajoie (Canada) et CEFAN (Cameroun), se sont mis ensemble, le 21 juillet 2021. Cette union a été scellée par la signature d'un Protocole d'Entente pour la mise en œuvre du Programme de Coopération Volontaires, Compétences-Leadership-Education (PCV-CLE). Dans le cadre de ce Programme, il visera d'accroître le bien-être économique et/ou social des bénéficiaires ultimes que sont les populations les plus marginalisées et les plus vulnérables, en particulier les filles et les femmes au Cameroun. Pour ce faire, le Programme CLÉ se concentrera sur le secteur éducatif (éducation de base, enseignement et formation technique et professionnel (EFTP)). PCV-CLE est financé par les Affaires Mondiales Canada et, implémenté par la Fondation Paul Gérin-Lajoie, Éduca-

tion Internationale et la Fédération des Cégeps en partenariat avec l'Institut de la Francophonie pour l'Éducation et la Formation, et le Forum des Educatrices Africaines (FAWE).

Le second protocole d'accord a été signé entre le Ministère de l'Éducation de Base (MINEDUB), représenté par le Pr Laurent Serge Etoundi Ngoa, Président de la Commission Nationale Camerounaise Pour l'UNESCO et Chef de file du portefeuille Éducation au sein du gouvernement camerounais, et le CEFAN représenté par la Présidente du Conseil d'Administration, Madame Marie-Noëlle Pauline Edith Etoebe. L'objet de la signature de cet accord est relatif à la protection de l'accès à une éducation inclusive et de qualité pour tous les enfants en âge d'être scolarisés au préscolaire et au primaire.

Groupe thématique Education Inclusive, Genre et Petite Enfance (EIGPE) en action

François NKEUMI, Chef de file du Groupe thématique EIGPE

Le 22 juin 2021 le Groupe thématique EIGPE a représenté le CEFAN en ligne au Webinaire international sur le thème : Inclusion post COVID-19. Cette rencontre virtuelle a été co-organisée par l'UNESCO, l'Université de Manchester et le Bureau International d'Éducation de l'UNESCO (BIE). Les participants ont mené des réflexions sur le sous thème : « Assurer un enseignement et un apprentissage inclusifs pour le

rétablissement éducatif : Des moyens pratiques pour avancer ». Au cours des échanges, l'accent était mis sur ce qui doit être fait pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage d'une manière inclusive post COVID-19 ; ceci à travers un partage d'expériences entre le personnel enseignant et d'autres parties prenantes ; dont de nombreux universitaires issus de plusieurs pays dans le monde. De même, un accent particulier a été mis sur la vulnérabilité et

l'exclusion des enfants venant des foyers les plus pauvres ; particulièrement les filles et les enfants handicapés, ceci à travers trois questions essentielles :

1)- Quelles pratiques pédagogiques peuvent garantir que tous les enfants et les jeunes soient inclus dans les écoles lors de leur réouverture ?
2)- Comment le personnel enseignant peut-il être soutenu et habilité à développer ces pratiques ?

3)- Quels sont les défis auxquels sont confrontés les enseignants et les chefs d'établissement, et comment peuvent-ils les surmonter ? Lors de la conclusion, les participants, à travers le monde, ont été invités à consulter deux principaux ouvrages ; à savoir les recommandations du Rapport Mondial de suivi sur l'éducation (2020) sur l'inclusion et l'éducation qui demande de « préparer, autonomiser et motiver le personnel éducatif ; tous les ensei-

gnants doivent être préparés à enseigner tous les élèves ». De même, le second ouvrage est un rapport de l'UNESCO intitulé *L'éducation dans un monde post-COVID : Neuf idées pour l'action publique*.

Il y a lieu de préciser que la session était animée par Madame Florence Migeon, Point Focal pour l'inclusion dans l'éducation, Section de l'éducation en vue de l'inclusion et de l'égalité des genres.

Redynamisation des coordinations régionales du CEFAN pour une meilleure intervention à la base

Le Conseil d'Administration du 22 mars 2021 a donné quitus au Secrétariat Exécutif du CEFAN, de redynamiser les coordinations régionales du CEFAN dans l'intérêt supérieur de la coalition pour qu'elles soient plus dynamiques fortes et représentatives sur l'ensemble du territoire national.

MODO Pascal

L'article 17 des statuts du CEFAN sur les Coordinations régionales stipule que : les coordinations regroupent les organisations membres du CEFAN d'une même région et sont dirigées par un bureau régional qui joue le rôle de relais de la coalition. Elles mobilisent les ressources pour réaliser leurs plans d'actions. Les Coordinations régionales du CEFAN ainsi que les organisations membres reçoivent des appuis techniques et si possibles financiers pour le fonctionnement et l'organisation des activités liées au CEFAN.

Le constat actuel est que les coordinations régionales reposent sur une seule organi-

sation membre de la coalition. Ce qui ne permet pas à la coalition d'atteindre ses objectifs. Le Conseil d'Administration du 22 mars 2021 a donné quitus au Secrétariat Exécutif du CEFAN de redynamiser les coordinations régionales du CEFAN dans l'intérêt supérieur de la coalition, pour qu'elle soit plus dynamique, forte et représentative sur l'ensemble du territoire national, afin d'influencer davantage les politiques publiques de l'éducation au profit de la communauté éducative en général et des plus démunies faiblement ou non scolarisés au Cameroun. D'autre part cette redynamisation permet également l'application des notions de

transparence, de redevabilité et de mobilisation des ressources au plan local, par les associations membres de la coordination régionale, pour assurer la durabilité et l'efficacité des plaidoyers du CEFAN pour une éducation inclusive et de qualité pour tous.

Les coordinations régionales auront désormais pour mission de :

- Proposer chaque année, des termes de référence, assorti d'un plan d'action, pour leur fonctionnement ;
- Sensibiliser les associations de leurs ressorts pour qu'au moins trois (03) organisations nouvelles deviennent membres de la coalition chaque année ;

- Établir une cartographie des partenaires techniques et financiers potentiels opérant dans leurs régions respectives, en précisant leurs domaines d'intervention ;

- Mettre à la disposition du Secrétariat Exécutif un rapport annuel de la coordination régionale, y compris les activités des membres de la région. Dans le but d'alimenter le rapport annuel d'activités de la coalition nationale.

Les bureaux des coordinations régionales sont constitués d'un Coordonnateur Régional en charge de l'administration générale et des finances ; d'un Chargé des Programmes Régional en charge de la production des

TDR et des rapports d'activités, de l'appui à l'élaboration des projets ; d'un Chargé de la Communication et de plaidoyer Régional en charge des relations avec les médias et de l'alimentation des pages web de la coalition ; et d'un Chef de file Régional de Chacun des Groupes Thématiques.

Il convient tout de même de préciser que ce sont les organisations membres qui occupent le poste dans le bureau régional et non l'individu et la durée du mandat des membres du bureau régional n'est pas limitée, le coordonnateur régional apprécie et réajuste son bureau en cas de nécessité.

Coordination Régionale Centre pour le CEFAN

Relance des activités de la coordination régionale du Centre pour le CEFAN

« Lors de cette rencontre, il a été question de présenter aux organisations membres, les objectifs de la redynamisation de la coordination régionale du Centre et d'installer officiellement les membres de notre bureau de coordination »

Constantin ESSONO

Le 30 juin dernier, la Coordination régionale du Centre du CEFAN a mené sa première activité à Yaoundé, lieu-dit Awaé Escalier, au siège de FAPEFE (membre du CEFAN). Cette rencontre a mobilisé non seulement les organisations de la région du Centre mais également la Présidente du Conseil d'Administration du CEFAN. Lors de cette rencontre, il était question de présenter aux organisations membres les objectifs de la redynamisation de la coordination régionale et l'installation officielle des membres du bureau. L'occasion était également idoine pour la présentation des chefs de file et des membres à des différents groupes thématiques régionaux et l'adoption du plan d'action de l'année 2021. L'une des idées phares de la coordination consistait à solliciter des membres l'élaboration de la cartographie des potentiels partenaires opérant dans la région du Centre et leurs domaines d'intervention. Ainsi, les activités retenues pour le compte de l'année 2021 par la coordination seront entre autres :

- L'organisation de deux plaidoyers en direction des décideurs ;



François Nkeumi,
Coordonnateur Régional du Centre

- L'organisation des campagnes de sensibilisation afin de conquérir au moins trois (03) nouveaux membres ;
- Le renforcement des capacités des membres de la coordination régionale par l'organisation des échanges d'expérience ;
- L'organisation régulière des réunions de coordination et les descentes de terrain pour le suivi et visites des sites des membres.

Première participation de l'Association Camerounaise pour la Promotion des Droits de l'Enfant (ACPDE)

Achille ANGONI

« Mes impressions après cette première rencontre de la coordination du Centre sont grandes.

Je suis satisfait. Les attentes des uns et des autres ont été comblées notamment les miennes. Je suis vraiment très satisfait. De ce fait, je vais remercier le Coordonnateur du Centre, la Présidente du CEFAN et toute son équipe. C'est un véritable satisfécit et nous souhaitons que des occasions comme celles-ci puissent davantage se multiplier afin que nous puissions toujours porter haut le CEFAN ainsi que ses organisations membres.

Au terme de la première rencontre des membres du CEFAN de la région du Centre, les décisions qui ont été prises nous ont satisfaits, notamment le plan d'action qui a été adopté de manière participative. C'est un moment fort qui nous a réunis et cela prouve que nous sommes en marche pour de grandes réalisations. Dans le plan d'action, nous avons programmé deux plaidoyers à mener au sein de certains établissements. Le premier est relatif à la construction des rampes d'accès pour les élèves vivant avec un handicap. Le second



Ralph ONGOLO,
Président de l'Association
Camerounaise pour la Promotion
des Droits de l'Enfant

portera sur les violences faites aux jeunes filles dans les établissements scolaires. Nous entendons aussi mener des causeries éducatives à l'endroit des jeunes filles et en direction de la communauté éducative.

En tant que nouveau chargé de la communication et du plaidoyer de la coordination régionale du centre, bien évidemment, c'est avec plaisir que j'accepte le poste, étant donné que je ne m'y attendais pas. La surprise est grande, ma joie aussi'' .

Cefan creates new bureau for the South West Region

By Lamntang* Konang Jesse,
Communications & Advocacy Affairs Officer
CEFAN-SW Bureau

The South West Region has been dotted with a Bureau to advocate the effective implementation of the UN new education agenda, dubbed "Education 2030 Agenda", stressing that worldwide, quality education be inclusive and equitable by 2030. This vision was adopted in the 2015 World Education Forum jointly organized in Korea by UNESCO, UNICEF, the World Bank, UNFPA, UN Women and UNHCR



Pioneer CEFAN-SW Bureau Officials

with more than 1,500 education stakeholders from 160 countries in attendance. The creation of the Bureau was the outcome of a CEFAN organizational development meeting held, August 5, in the Mother Teresa Hall at People Earthwise (CSO), Molyko-Buea. CEFAN, which stands for "Cameroon Education for All Network", has,

since her inception in 2005 in Yaoundé, helped enhance quality education for all in Cameroon by holding regular advocacy campaign meetings and workshops with key stakeholders in the education sector. During such interventions, education stakeholders were encouraged to keep to their undertaking of ensuring quality education for all Cameroonians, particularly

the children who do not have access to schools, fail to enroll despite the availability of schools, enroll but do not attend school or drop out of the education system. The South West Bureau of CEFAN comprises a Regional Coordinator, a Programmes Officer and a Communications and Advocacy Affairs Officer, respectively headed by Shufai* Benjamin Serkfem,

People Earthwise (PEW); Mr. Orock Thomas, United Action for Children (UAC); and Lamntang* Konang Jesse, Cameroon Media Platform on Education for All (CaMPEfA). Six Thematic Working Groups (TWG) were also formed, comprising senior officials from relevant civil society organizations to track ongoing and upcoming education sector strategies vis-à-vis the effective implementation of the goals set out under the UN "Education 2030 Agenda" in Cameroon. The priorities of the TWG were captured under six thematic areas, namely: *Quality Education and Teachers' Working Conditions* (QETWC); *Inclusive, Gender and Early Childhood Education* (IGECE); *Education in Emergency* (EiE); *Literacy*

and *Non-formal Education* (LaNE); *Citizenship and Education for Sustainable Development* (CESD), and *Educational Financing and Governance* (EFaG). The Groups were assigned separate leaders comprising Tanyi Elizabeth of IRUWAGFO, Bah Gallus, FUHOSEA; Anu Vincent, NADEV; Gospel Nti, FOWAD; Tanda Godwin, EPDA, and Chief Akang Samuel, YDC. After their installation by CEFAN's Programme Officer, Olivier Tankeu, who supervised the restructuring exercise, the electees adopted their maiden plan of action covering the period September to December 2021. To that end, they undertook to carry out vibrant advocacy campaigns on strategic measures to widen the opportunities for out-of-school internally displaced pupils and students to access quality education at all times.

CEFAN Reorganises North West Bureau

By Njoke Raisa

Cameroon Education For All Network, CEFAN, has reorganized its North West bureau. This reorganization which took place on July 14, 2021 at Alliance Française, Bamenda was done in prelude to the exchange with the National Coordinator, Josué Baloma, who was in Bamenda for a brief visit. At the end of the reorganization exercise, the post of Regional Coordinator went to Cameroon Teachers Trade Union (CATTU), that of Assistant Regional Coordinator was occupied by Presbyterian Education Authority Teachers Trade Union (PEATTU), while the post of Communications Officer went to KIKI News & Disability Forum. The post of Programs Officer was occupied by CATTU. Prior to the reorganization, the objectives of the meeting were spelt out as follows: to make CEFAN better known to members, to explain the functioning of CEFAN, to acquaint members with the leadership of CEFAN, and to reorganize the North West bureau. A major component of the July 14 meeting was the distribution of CEFAN thematic groups to the different organizations that make up the North West chapter, for research and mastery. *Educational Financing and Governance* (EFaG) went to CATTU. *Quality Education and Teachers' Working Conditions* (QETWC) went to PEATTU. *Inclusive, Gender and Early Chil-*



Members of CEFAN North-West Region

hood Education (IGECE) went to Mother of Hope Cameroon (MOHCAM). *Education in Emergency* (EiE) went to VIP Girls. *Literacy and Non-formal Education* (LaNE); *Citizenship and Education for Sustainable Development* (CESD) went to KIKI News & Disability Forum.

In his message to the members of North West Chapter, the National Coordinator, Josué Baloma presented a brief history of CEFAN and the objectives of the Network. He gave an overview of CEFAN's activities and disclosed CEFAN's plan of action in the short and long terms. It is worth noting that the meeting was attended by the following organizations that make up CEFAN North-West: CATTU, PEATTU, UPTA, MOHCAM, PEW, KIKI News & Disability Forum and VIP Girls.

Communication, a key advocacy tool

CHIMI Julie Edith
President of IAWCSD/AIFCDD

As part of the capacity building of members and other youth organizations, the International Association of Women, Cultures and Sustainable Development (IAWCSD) organized on Wednesday 04 August 2021 in the conference room of FENASSCO B, a workshop under the theme: «The role of volunteers in the implementation of the Sustainable Development Goals». The objective being to familiarize the participants with the 17 Sustainable Development Goals (SDGs), to get them to appropriate the good practices within the framework of the implementation of these and specially to master the National Development Strategy by 2030 called "National Development Strategy 2030 for structural transformation and inclusive development" adopted by the Cameroonian Government in 2020. Communication being the keystone of better produc-

tivity and by extension a better performance in achieving the goals of civil society organizations, Mr. J. Emile BILE, International Journalist and currently volunteer at CEFAN as part of the partnership with Paul Gerin La Joie Foundation, spoke to the participants on "The importance of communication in non-profit organizations". He dwelled on the main forms, the different channels and the interest of communication for an organization. This allowed participants to understand its usefulness in planning activities. The discussions were enriched with the presentation of an artificial intelligence device nicknamed «Alexa» with which the participants interacted. As the main objective of civil society organizations is to increase advocacy actions, we have come to realize that communication is a key tool for effective advocacy.

Projet d'Établissement (PE)

Quelle importance dans les établissements secondaires publics ?

« L'importance des PE est conférée par les textes réglementaires qui sont le fondement de sa légalité, mais elle est masquée par des pratiques peu orthodoxes. Car, très rares sont les établissements qui respectent les 2/3 des exigences du cadre normatif du PE. »

Eustache ESSOUMA

Le projet d'établissement est la politique qui prend en compte la situation spécifique d'un établissement scolaire et pour laquelle une action collective et cohérente est menée par la communauté éducative. C'est également un ensemble articulé de priorités et d'actions concrètes qui sont retenues et définies compte tenu de la situation de l'établissement, au triple plan de l'enseignement, de l'acquisition des connaissances et du rendement scolaire des élèves et/ou des enseignants. Un regard jeté sur les systèmes éducatifs à travers le monde amène à constater que la quasi-totalité des pays ont introduit le PE parmi les outils de pilotage des établissements scolaires. Cet outil destiné au pilotage et à la planification est encadré par des textes juridiques et connaît des différences d'un pays à l'autre dans son introduction, son élaboration, sa mise en œuvre et son évaluation. Pour le cas du Cameroun, le PE puise son fondement juridique dans des textes et documents élaborés à cet effet. On peut citer la Loi



MBINTY Jean,
Inspecteur Pédagogique National de Vie Scolaire/Minsec

n°98/004 du 14 avril 1998 d'orientation de l'éducation au Cameroun à son Titre IV : de la communauté éducative ; le Décret 2001/041 du 19 février 2001 portant organisation des établissements scolaires publics et fixant les attributions des

responsables de l'administration scolaire dans son Article 23 et le Décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires dans son Article 8 Alinéa 3. On peut également citer la Circulaire N°39/13/C/MINESEC/CAD de 2013 relative à l'élaboration, la mise en œuvre, la validation et l'évaluation du PE dans l'enseignement secondaire général, technique, professionnel ; la Stratégie Nationale de Développement 2020/2030 et les politiques sous-sectorielles de l'enseignement secondaire au Cameroun et les textes réglementaires directs.

Dans la pratique, s'il n'est pas plagié, le PE est le fruit de l'imagination du chef d'établissement qui est souvent le seul à le rédiger ; les problèmes ou besoins qui s'y trouvent sont parfois inexistant dans l'établissement et ils sont toujours confondus au budget de l'établissement. Pour ceux des établissements

qui réussissent à élaborer leur PE, il n'est ni adopté, ni validé. Malgré ces pratiques qui ne sont pas conformes à la réglementation, il existe moins de 1% des PE qui respectent la norme. Cette norme repose sur : la durée (3 à 5 ans), les organes du PE (groupe de pilotage, commission de réflexion, groupe de suivi et le conseil d'établissement), les 07 étapes à respecter, le canevas et la procédure de présentation et d'adoption du projet d'établissement.

L'importance du PE (atteinte des objectifs de l'éducation, mobilisation de la communauté éducative et gestion efficace de l'établissement) dans un établissement secondaire public n'est plus à démontrer. Cette importance lui est conférée par les textes réglementaires qui sont le fondement de sa légalité, mais elle est masquée par les pratiques peu orthodoxes. Car, très rares sont les établissements qui respectent les 2/3 des exigences du cadre normatif du PE. C'est ce qui implique des conséquences néfastes sur la gestion des structures et sur la qualité de la formation/éducation.

Projet Avenir II

Le Cameroon Education For All Network (CEFAN) et Plan International Cameroon plaident auprès du MINESEC et des CAY

Rencontre de plaidoyer national en direction du Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC) pour la mise en place effective des projets d'établissements sensibles au genre et à la sauvegarde des enfants et des jeunes.

La rédaction

Education, formation professionnelle et emploi constituent les axes thématiques du projet « d'Autonomisation des plus Vulnérables par l'Education Inclusive et la Réinsertion (AVENIR) » avec le genre et le plaidoyer en transversalité. La phase 2 de ce projet, consacre une part importante à l'amélioration de la qualité du pilotage des établissements scolaires notamment d'enseignement secondaire général public. Cette seconde phase du projet AVENIR, cible comme objectif global, de « favoriser la mise en place d'une offre éducative inclusive de qualité en vue de l'autonomisation socio-économique durable des enfants et jeunes les plus vulnérables, particulièrement les filles et les jeunes femmes, dans un environnement favorable à l'égalité de genre au sein des arrondissements de Yaoundé II et VII ». L'un des résultats



Photo de famille des participants à la rencontre de plaidoyer national en direction du MINESEC

du projet est d'inscrire le projet d'établissement comme une bonne pratique dans la vie des établissements scolaires. Pour y arriver, un renforcement des capacités des membres des conseils des lycées cibles du projet a été fait, ainsi que l'accompagnement dans l'élaboration de leur projet d'établissement, la formation des inspecteurs pédago-

giques de la Région du Centre en charge de l'orientation et de la vie scolaire. Une fois que ce travail a été fait à la base, il est de bon ton de passer à la vitesse supérieure en termes d'actions de plaidoyer en direction du MINESEC et des Communes d'Arrondissements de Yaoundé (CAY) II et VII. La finalité ici visée, est de les amener à l'application effective des textes régissant les projets d'établissements au Cameroun, en particulier, la Circulaire N°39/13/C/MINESEC/CAD de 2013 relative à l'élaboration, la mise en œuvre, la validation et l'évaluation du projet d'établissement dans l'enseignement secondaire général, technique, professionnel et le Décret N°2001/041 du 19 février 2001, portant organisation des établissements scolaires publics et attribution des responsables de l'administration scolaire.

C'est dans cette optique clairement dé-

finie que le CEFAN et Plan International Cameroon ont organisé, le 27 mai 2021 au Lycée de la Cité Verte, une rencontre de plaidoyer en direction des responsables des administrations centrale et intermédiaire du MINESEC, mais également des CAY II et VII, au cours de laquelle il était question de revenir sur l'importance des projets d'établissements en partant d'exemples concrets du projet AVENIR II. A cet effet, il fallait établir l'état des lieux de la mise en œuvre de ces outils et clarifier les rôles et responsabilités de chaque acteur pour la bonne mise en œuvre du projet d'établissement. L'élaboration in situ d'un plan d'action, a permis de formuler des actions prioritaires en faveur d'une plus grande prise en compte de ces outils en particulier au niveau des budgets communaux et du MINESEC, afin que les établissements scolaires bénéficient de financements sur la base des priorités suggérées par AVENIR II qu'ils auront identifiées dans leurs projets d'établissements.

Projet AVENIR-2 : Plan d'Amélioration d'Ecole (PAE)

Eustache ESSOUMA

Le projet d'Autonomisation des plus Vulnérables par l'Éducation Inclusive et la Réinsertion dans les arrondissements de Yaoundé II et VII est dans sa Phase 2 en abrégé AVENIR 2. Ce projet a pour objectif de favoriser la mise en place d'une offre éducative inclusive et de qualité en vue de l'autonomisation socio-économique durable des enfants et des jeunes vulnérables, en particulier celle des filles et des jeunes femmes, dans un environnement favorable à l'égalité de genre au sein des arrondissements de Yaoundé II et VII.

Le Plan d'Amélioration d'Ecole (PAE) vise les écoles primaires et le Projet d'Établissement/Ecole (PE) des établissements secondaires. En effet le PAE ou le PE est un instrument pertinent de dialogue entre l'établissement et les partenaires potentiels. C'est aussi un ensemble articulé de priorités et d'actions concrètes qui sont retenues et définies compte tenu de la situation de l'établissement, au triple plan de : 1- l'enseignement, 2- l'acqui-



BONONO BAKOTA René,
Responsable de la Mobilisation de Ressources
et de Plaidoyer au CEFAN

tion des connaissances et 3- du rendement scolaire des élèves et/ou des enseignants. Le PAE/PE est un instrument de mobilisation de ressources pour l'école ou l'établissement concerné. En effet, lorsqu'il est bien rédigé et validé par l'Inspecteur

d'Arrondissement de l'Éducation Base, il est soumis aux offres de financement des Partenaires Techniques et Financiers, les Ambassades des pays membres des Nations Unies, les ONG nationales et internationales pour la mutualisation et la mobilisation

des ressources. Ce document peut aussi être partagé avec les organisations de la société civile afin qu'elles contribuent à faciliter la mobilisation des ressources. Pour le moment, seul le PAE du groupe scolaire Camp Bové a été rédigé. Validé, ce PAE a été soumis à une offre de financement de l'ambassade du Japon dans le cadre d'un appel à projet dénommé « le don japonais ». Chaque année cette ambassade entreprend des actions dans le domaine de l'éducation et de la santé à hauteur de 50 millions FCFA. Si le projet est sélectionné cela veut dire que le PAE peut être entièrement réalisé. Comme autres actions, on peut également citer l'évaluation des besoins pour la réhabilitation des toilettes des groupes scolaires Camp Bové et Camp SIC Tsinga par la mairie de Yaoundé 2, dont nous attendons encore la concrétisation. De même, l'organisation de la première rencontre de plaidoyer nationale en direction du MINEPAT, du MINEDUB et du MINESEC pour la prise en compte des PAE, tenue le 26

mai 2021, fait partie de ces actions.

Par ailleurs, à ce jour, le CEFAN a déjà établi une cartographie de près de 500 personnes morales et physiques au Cameroun et dans le monde entier pour la mobilisation des ressources qui peuvent accompagner ces activités. Ces personnes attendent juste qu'on leur communique les PAE déjà validés, pour agir.

Une mutualisation des efforts pour la mobilisation des ressources entre les organisations de la société civile, les équipes du projet AVENIR et la mairie est ardemment souhaitée. En outre, il faut souligner que ce document ne représente pas les besoins de la coalition, ni de Plan Cameroun, mais ceux des écoles dont le CEFAN, très actif, accompagne les conseils dans la formulation et le processus de mobilisation de ressources. Enfin, la mairie doit désormais utiliser les PAE comme documents de référence pour la rédaction des plans communaux de développement.

Plan d'Amélioration des Ecoles (PAE)

Une priorité de la commune d'arrondissement de Yaoundé II

Les actions de plaidoyer du CEFAN ont permis à ce que la commune d'arrondissement de Yaoundé 2 devienne la pierre angulaire pour la pérennisation du projet AVENIR II

Modo Pascal

Depuis juin 2020, le projet AVENIR II est mis en œuvre dans les arrondissements de Yaoundé II et VII, avec pour objectif la mise en place d'une offre éducative inclusive et de qualité en vue de l'autonomisation socio-économique durable des enfants et des jeunes vulnérables, en particulier des filles et des jeunes femmes, dans un environnement favorable à l'égalité de genre. La Cameroon Education For All Network (CEFAN), à travers la réalisation des plaidoyers et la mobilisation des ressources, est en charge du volet éducation du projet. À l'effet de veiller à l'effectivité du PAE, le renforcement des capacités des membres des conseils d'école et du personnel des équipes techniques de



Photo de famille des participants
Atelier d'appropriation du Plan d'Amélioration des Ecoles (PAE)
par la Mairie de Yaoundé II

la Mairie de Yaoundé II s'est fait aux mois d'octobre et novembre 2020. Ensuite, les comités de pilotage ont été mis en place pour conduire le pro-

cessus d'actualisation des plans d'amélioration de dix écoles primaires publiques. Après consolidation et adoption des PAE, ils ont été

transmis à l'Inspection d'Arrondissement de l'Éducation de Base (IAEB) de Yaoundé II pour validation. La perspective de la pérennité

du projet AVENIR, voudrait que la mairie s'approprie de ces PAE et oriente ses appuis en direction des écoles sur la base des priorités exprimées dans ces documents. Ainsi, le projet a prévu des rencontres avec la mairie pour l'appropriation des PAE de 38 écoles primaires publiques de l'arrondissement de Yaoundé II. La première de la série de rencontres annoncée a eu lieu le 17 juin 2021, dans la salle de conférence de ladite mairie, en présence de 27 participants personnels de la Mairie et de l'IAEB de Yaoundé II ainsi que les partenaires de mise en œuvre du projet. Cette rencontre a permis d'adopter le plan d'action de suivi et de mise en œuvre des 10 PAE présentés au Maire et à ses adjoints.

Elaboration du Plan d'Amélioration des Ecoles (PAE)

Expérience du Groupe Scolaire Camp Bové

« Désormais, notre PAE est notre Carte Nationale d'Identité. C'est un outil qui facilitera la quête des financements pour l'exécution des activités qui y sont consignées »

Constantin ESSONO

Comment s'est déroulé le processus d'actualisation du PAE du Groupe Scolaire Camp Bové ?

Ce processus s'est fait en 04 étapes : 1-le renforcement des capacités des responsables d'école (Directeur, Présidents APEE et Conseil d'Ecole) ; 2-la mise sur pied du Comité de Pilotage du PAE ; 3-la collecte des besoins/problèmes et la programmation des assises pour l'actualisation du PAE ; 4-la consolidation et la validation du PAE par l'Inspecteur d'Arrondissement de l'Education de Base de Yaoundé II.

Pouvez-vous nous donner des détails de ces étapes ?

Le renforcement des capacités a été organisé pendant 02 jours par le CEFAN et supervisé par PLAN CAMEROON. Les Consultants du CEFAN nous ont d'abord fait un rappel mémoire sur le PAE et son élaboration. Par la suite, ils nous ont présenté les différentes techniques de plaidoyer pour la mobilisa-



Souleymanou,
Chef de fil du Comité de Pilotage PAE
Groupe Scolaire Camp Bové

tion de ressources et enfin, ils nous ont donné quelques astuces pour maîtriser les

techniques de mobilisation des fonds. Au terme de ces 02 jours d'atelier, le Comité de Pilotage a été mis sur pied pour l'actualisation et le suivi du PAE.

L'actualisation du PAE de notre école s'est faite selon le contexte local, sur la base des données réelles et des opinions de toute la communauté éducative (élèves, enseignants, parents, autorités administratives et traditionnelles, etc.). Les différentes propositions ont été enregistrées par les membres du Comité de Pilotage dans les domaines de l'environnement (cadre de travail, espaces de jeux, cour de récréation, latrines, infirmerie, cantine, etc.) ; des infrastructures et équipements ; de la gestion ou cadre de participation des enfants (Clubs) et dans le domaine de la gouvernance (formation, outils de suivi et évaluation). Au terme de la collecte de données, le Comité de Pilotage a dressé un chronogramme de travail étalé sur quatre séances. Au cours de ces séances de travail, nous avons examiné et

modifié l'ancien PAE. Lors de la dernière séance, la mouture finale a été retenue et soumise à l'appréciation du CEFAN afin d'organiser une cérémonie de consolidation. Le PAE de notre école est passé au scanner devant de nombreux invités. Après sa relecture intégrale, des amendements ont été apportés à la mouture initiale et le procès-verbal de consolidation a été signé. Au terme de cette séance et après la signature des Directrices, des Directeurs et du Chef de File du Comité de Pilotage du PAE, quatre (04) exemplaires du PAE ont été joints à la lettre adressée à l'Inspection d'Arrondissement de Yaoundé II pour validation.

Le CEFAN a transmis le dossier à l'Inspecteur d'Arrondissement de l'Education de Base et il a été validé.

Désormais, notre PAE est notre Carte Nationale d'Identité. C'est un outil qui facilitera la quête des financements pour l'exécution des activités qui y sont consignées.

Première édition des cours de remédiation

Remise des bourses scolaires aux élèves filles

30 bourses de plus d'un million de Franc CFA ont été remises aux élèves filles admises en classe de seconde « C » et titulaires du BEPC des quatre lycées dans lesquels est mis en œuvre le Projet d'Autonomisation des plus Vulnérables par l'Education inclusive et la Réinsertion dans les arrondissements de Yaoundé II et VII-phase 2 (AVENIR II)

La rédaction

La cérémonie de remise des bourses scolaires aux lauréates des cours de remédiation a été organisée par le CEFAN le 12 août 2021 au Lycée de Nkolbisson. Elle n'est que le terminus d'une kyrielle d'activités déclinant la volonté d'améliorer les acquis scolaires de nos élèves filles dont le pari était de les orienter vers les séries scientifiques. En effet, dès la rentrée scolaire 2020, le CEFAN a lancé la campagne des cours de remédiation par le recrutement de 8 enseignants (en mathématiques et en Physique-Chimie-Technologie (PCT)) dont deux dans chacun des quatre lycées cibles du projet (Lycée de la Cité Verte et de Tsinga pour Yaoundé II ainsi que le Lycée Bilingue d'Ekorezok et de Nkolbisson pour Yaoundé VII). Le processus de sélection a révélé une insuffisance d'appropriation de l'approche par les compétences (APC) des encadreurs. Le jury, présidé par un Inspecteur Régional de Pédagogie du Centre a fortement recommandé une session de renforcement de capacités de ces enseignants afin de les outiller pour atteindre les résultats escomptés. Ladite ses-



Lauréates, parents et responsables de Lycées,
de Plan International Cameroun et du CEFAN

sion a donc été organisée par le CEFAN et élargie aux animateurs pédagogiques de mathématiques et PCT des quatre lycées cibles. A l'issue de ce renforcement des capacités, des élèves de classe de troisième présentant des difficultés sérieuses d'apprentissage en mathématiques et en PCT ont été identifiés et mobilisés. Les cours ont débuté le 15 janvier 2020 particulièrement au lycée d'Ekorezok. Les autres lycées ont suivi au rythme de la difficulté de la disponibilité des salles de classe, du fait de la modification des emplois de temps avec l'instauration de la mi-temps. Les quatre centres ont accueilli 187 élèves dont 164 ont été admis au BEPC soit un pourcentage de 87,70% avec 96,96 % à

Tsinga, 94,33% à Nkolbisson, 88,23% à la Cité Verte et 74% à Ekorezok.

Parmi les 164 élèves admis au BEPC, 47 filles sur lesquelles ont été appliquées les règles de résilience par rapport aux difficultés d'apprentissage de départ, ont été orientées en Seconde C. Ainsi, à l'issue de ce processus, 30 lauréates retenues dans les 4 établissements, ont reçu une modeste bourse d'encouragement pour le sursaut dont elles ont fait montre. Cette bourse est constituée d'un appui de 10 000 Frs pour les frais de scolarité au second cycle et des matériels didactiques (livre de maths et de PCT, cahier de TP, dictionnaire Larousse, stylo, boîte académique, etc...)

Cérémonie de remise des bourses scolaires aux élèves filles

« La proportion des filles passe de 50% au préscolaire à 47% au primaire, à 46% au secondaire pour atteindre 44,4% au supérieur. La situation est davantage préoccupante lorsqu'on s'intéresse à la répartition par série de la population scolarisée constituée des jeunes filles notamment au secondaire. Seules 38.57% de filles inscrites font les séries scientifiques contre 53.86% de garçons... »

La rédaction

Pourquoi sommes-nous réunis ce 12 août au lycée de Nkolbisson ?

Il n'y a pas de symbole plus fort, de signe plus puissant dans le cadre du projet AVENIR 2, que d'être réunis aujourd'hui pour la remise des bourses scolaires aux élèves filles des cours de remédiation et surtout pour célébrer la résilience de ces filles et les résultats éclatants d'une année scolaire pleine de pression, de difficultés, d'anxiété et de doute permanent quant à son issue.

Que pensez-vous de la situation de l'éducation des filles au Cameroun ?

La réalisation de l'ODD4 -Education de qualité - au Cameroun passe par l'apprentissage et la contribution de la jeune fille à l'économie camerounaise, actions conditionnées par la qualité des compétences acquises, notamment dans un environnement où les données de la scolarisation de la jeune fille montrent une déperdition de la présence des filles au fur et à mesure de la progression dans les études. Pour preuve, la proportion des filles passe de 50% au préscolaire à 47% au primaire, à 46% au secondaire pour atteindre 44,4% au supérieur. La situation est davantage préoccupante lorsqu'on s'intéresse à la répartition par série de la population scolarisée constituée des jeunes filles notamment au secondaire. Seules 38.57% de filles inscrites font les séries scientifiques contre 53.86% de garçons selon le Rapport d'Analyse de l'Annuaire Statistiques du MINESEC de l'année scolaire 2018-2019. L'on observe justement que les jeunes filles s'intéressent peu aux séries scientifiques, désintéressent qui diffère d'une région du pays à l'autre. Néanmoins, les régions de l'Ouest et du Littoral échappent à cette règle avec plus d'élèves filles dans les séries scientifiques que littéraires.

Qu'est ce qui est fait pour renverser ces tendances ?

Plan International et ses partenaires se sont proposés d'accompagner davantage les



Mme FOSSO Paule Michèle,
Cheffe du projet AVENIR 2
de Plan International Cameroun

jeunes filles pour leur orientation vers les séries scientifiques à travers le projet AVENIR 2. Le processus des cours de remédiation qui se clôture par cette cérémonie de remise des bourses traduit donc la réponse du projet à cet engagement.

Que pouvez-vous dire aux lauréates pour qu'elles ne se découragent pas ?

Je leur souhaite bon vent et qu'elles sachent que par leur abnégation dans leurs études, elles contribuent à faire reculer cette opinion reçue selon laquelle, les matières scientifiques correspondent, voire ne sont réservées majoritairement qu'aux garçons. Je leur recommande fortement de maintenir ce cap et qu'elles ne se laissent pas endormir par cette fausse logique selon lesquelles on se reposerait en classe de seconde. C'est un piège dans lequel je les exhorte de ne pas tomber. Je souhaite par conséquent qu'elles décrochent leur Baccalauréat C, D, E ou TI en trois ans selon le parcours, pour assurer les rôles modèles de résilience par la suite. En ce qui nous concerne, nous restons à leurs côtés pour les accompagner en tant que « genre féminin » dans cet itinéraire plein d'embûches.

APC contre PPO

« C'est courant d'entendre dire que l'on est passé de la pédagogie par objectifs (PPO) à l'approche par compétences (APC), ce qui n'est évidemment pas tout à fait exact. Les deux approches sont toutes deux issues du taylorisme et de la rationalisation du travail »

Roger Kaffo Fokou

Qu'entend-on par APC et PPO ?

L'APC, c'est l'approche par compétences, et la PPO est la Pédagogie par objectifs. De façon très simplifiée, on peut dire que la PPO met l'accent sur les savoirs qui sont généralement considérés péjorativement comme des savoirs savants, ce qui signifie théoriques, aériens, relevant d'une érudition abstraite et peu pratique. Mais c'est en fait une fausse perception. A la base de la PPO développée par Ralph Tyler (1935), il y a une volonté de rationalisation de l'activité pédagogique, un peu comme le taylorisme rationalise l'activité industrielle en la séquençant en une succession de petites tâches dont l'exécution débouche sur de petits résultats visibles/observables. En pédagogie, il s'agit de définir un objectif général (qui doit idéalement être SMART), le subdiviser en objectifs spécifiques, rattachés chacun à une ou des tâches, dont les temps d'exécution ainsi que les produits sont prédéfinis, les ressources également, etc. La nette différence avec l'APC est le fait que l'objectif général et les objectifs spécifiques sont tous de connaissances, de savoirs. L'APC en revanche met au centre de l'action pédagogique les compétences, c'est-à-dire les savoir-faire et les savoir-être. Les savoirs savants ne sont plus qu'à la périphérie, relégués au statut peu prestigieux de ressources, mais c'est encore une perception erronée parce que les ressources (pas seulement financières) sont le nerf de la guerre. Sans ressources ou avec des ressources inappropriées, la guerre pédagogique est perdue d'avance.

Quelle est l'approche qui est appliquée actuellement et depuis combien de temps ?

C'est courant d'entendre dire que l'on est passé de la PPO à l'APC, ce qui n'est évidemment pas tout à fait exact. Les deux



Roger Kaffo Fokou,
Enseignant et Secrétaire Général du Syndicat National Autonome de l'Enseignement Secondaire (SNAES)

approches sont toutes deux issues du taylorisme et de la rationalisation du travail. Il y a là une conséquence du courant rationaliste occidental qui a débouché sur le structuralisme. La PPO qui descend en même temps du behaviorisme, croit qu'il existe une connaissance objective que l'on peut enseigner quand on la possède, d'où une pédagogie verticale considérée aujourd'hui comme traditionnelle. L'APC descend du constructivisme qui pense que la connaissance est subjective et donc que chacun construit la sienne, ce qui amène ses tenants à centrer l'activité pédagogique sur les apprenants. L'APC n'évacue cependant pas les savoirs, elle redéfinit leur place et réévalue leur importance. D'objectifs de l'activité pédagogique, elles deviennent des moyens pour atteindre le nouvel objectif : la construction des compétences. On pourrait d'ailleurs faire remarquer qu'aucun texte officiel n'a jamais dit qu'il fallait abandonner les objectifs de

savoirs, puisqu'on en a besoin comme ressources pour aller vers les compétences.

Y a-t-il une différence entre ces deux approches en termes de structuration des épreuves ? Si oui, laquelle ?

Il va de soi qu'il doit y avoir une différence dans l'évaluation des enseignements dispensés selon les deux approches, dans la mesure où l'on enseigne comme on entend évaluer. Il faut rappeler que l'APC au Cameroun a choisi, c'est ce qu'on dit, d'entrer par des situations concrètes, c'est-à-dire des situations de vie. Ces situations sont définies comme des situations-problèmes dont la résolution nécessite de disposer de compétences précises et de ressources appropriées. La PPO cherchait uniquement à vérifier le niveau de maîtrise d'un ensemble défini de savoirs : cette vérification peut prendre les formes d'une restitution fidèle du contenu mémorisé, d'une reproduction d'un ensemble de processus en mémoire appliqués à des modèles théoriques, etc. L'APC est supposé permettre de confronter les compétences construites à des problèmes de la vie réelle, à des situations-problèmes. Comment distinguer un modèle théorique sur papier d'une situation-problème abstraite parce que n'existant elle-même souvent que sur papier ? Voilà pourquoi évaluer selon l'APC est resté un casse-tête pour un nombre important de disciplines scolaires, non seulement ici au Cameroun mais également dans ces pays qui, d'ailleurs, nous ont précédés dans le chemin de cette approche, et que cet exercice débouche souvent sur des épreuves d'une pertinence discutable et d'une utilité pratique peu convaincante, comble d'ironie.

Un mot sur ce qui s'est passé au sujet du Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire

daire Général (Bacc ESG) de la session 2021 ?

Il s'est passé beaucoup de choses au Bacc ESG de la session 2021. Sujets non conformes au modèle APC, retards d'acheminements des épreuves, etc. L'Office du Baccalauréat (OBC) fait face, comme notre système éducatif, à d'innombrables problèmes : absence d'autonomie dans la disposition et la gestion des ressources diverses, dispersion des centres de décisions sensibles, lourdeurs des procédures, et j'en passe. Quand on gère une activité comme les examens dont le chronogramme se définit par sa rigidité, il est impensable de dépendre pour sa réalisation des décisions d'une pluralité de personnes qui n'ont pas tous le même intérêt à ce que l'activité se déroule bien. A titre d'exemple, vous pouvez avoir une inflation de tâches de reprographie et attendre désespérément qu'on vous débloque de l'argent pour acheter le matériel, ou qu'on vous donne l'autorisation de combler le déficit en personnel de reprographie qui ralentit la manœuvre, etc. Mais les résultats de cette session 2021 ont dépassé les attentes de ceux qui voyaient la catastrophe poindre à l'horizon et il faut s'interroger sur cette incohérence : à quoi correspondent désormais les résultats de nos examens certificatifs ? Car ceux-ci ne reflètent ni les examens internes, ni le niveau réel des lauréats dont presque tout le monde se plaint. Nous avons de plus en plus d'enseignants non formés dans les salles de classes (les vacataires), le covid-19 a fait enseigner de moins en moins en présentiel et de plus en plus en distanciel pour un pourcentage limité de privilégiés, on se plaint de l'inadéquation des épreuves aux méthodes utilisées, mais les résultats n'ont jamais été aussi bien portants !

Réactions des enseignants et des élèves sur les épreuves du BACC 2021

L'élaboration des épreuves de géographie, ECM, Philosophie et même mathématiques, n'a pas répondu au modèle APC (approche par compétence), méthode d'enseignement utilisée pendant l'année scolaire.

Quel a été ton sentiment au terme des épreuves de géographie, ECM, philo et maths ?

J'étais perdue, la façon dont on nous a évalués n'est pas ce qu'on nous a appris tout au long de l'année. Nous avons eu des épreuves structurées dans l'approche PPO, alors que depuis la sixième, nous sommes évalués dans le système APC. Les épreuves de géographie, ECM, Philosophie et même de mathématiques m'ont traumatisée. J'étais choquée, déconcentrée, pour la suite de l'examen, je ne comprenais plus rien. J'ai tellement peur d'échouer mon examen cette année à cause de cela.



Elève de terminale A4 espagnol

Selon vous à qui revient la faute au sujet des épreuves n'ayant pas respecté l'approche par compétences (APC) ?

Avant toute chose, c'est un coup d'état scientifique. La faute revient aux Inspecteurs Nationaux et aux enseignants. Aux inspecteurs parce qu'ils doivent vérifier, valider avant d'aller déposer les épreuves à l'office du Bac. Ça veut dire qu'ils ne font pas leur travail. On se demande quels sont leurs véritables rôles. Ils nous ont manqué du respect. Ils ne peuvent pas nous dire qu'ils prennent une épreuve et il n'y a pas un contrôle. Ils devraient normalement toiletter la banque des épreuves, ils devraient se rassurer que dans cette banque, toutes les épreuves ont purement la structure de l'APC. Les enseignants qui ont proposé ces épreuves au baccalauréat sont à rechercher pour incompétence. Ils doivent même faire la prison.



Enseignant de mathématiques

Face à ce « coup d'état scientifique », quel est votre sentiment ?

Nous avons été désavoués, puisque ce que nous avons enseigné n'a pas été respecté pendant l'évaluation. J'ai rencontré mon élève à la sortie de l'épreuve, elle pleurait. Je me suis approché pour comprendre, elle m'a dit que : "vous passez tout le temps à nous parler de l'APC,

vous nous dites une chose et maintenant on arrive à l'examen c'est tout le contraire, finalement c'est quelle approche éducative que vous nous donnez" ?

Quel est le circuit du choix des épreuves ?

Chaque enseignant propose une épreuve avec corrigé dans sa région. L'inspection régionale analyse l'épreuve, et s'il la juge adéquate, il envoie au niveau de l'inspection nationale qui va également étudier à son niveau et envoyer dans une cellule où les inspecteurs procèdent à la validation. En effet, depuis l'avènement de l'APC ou Approche Par Compétences, l'épreuve a une structure connue. Il s'agit de l'évaluation des ressources d'une part et de l'évaluation des compétences d'autre part. Ce modèle encadré par les textes est entré en vigueur en 2014, remplaçant ainsi la pédagogie par objectif (PPO).

Le COVID-19 met en évidence la fracture numérique de l'apprentissage à distance

« En Afrique subsaharienne, 89 % des apprenants n'ont pas accès à un ordinateur à la maison et 82 % n'ont pas accès à Internet. Au Cameroun, seulement 20 à 25 % des enseignants et élèves ont accès à un ordinateur. »

Pascal Modo

Pendant que le monde s'efforçait de freiner au plus vite la propagation de la pandémie de COVID-19, 191 pays ont fermé leurs établissements d'enseignement, du pré-primaire jusqu'au niveau supérieure, touchant au moins 1,5 milliard d'apprenants dans le monde, soit plus de 9 apprenants sur 10. Dans le but de diminuer les perturbations suscitées, bon nombre de gouvernements -y compris celui du Cameroun- et d'institutions se sont tournés vers l'enseignement à distance pour maintenir les activités d'enseignement/apprentissage. Grâce à l'apprentissage en ligne, les enseignants ont été en mesure de recréer pour les élèves un environnement similaire à celui d'une salle de classe, de leur envoyer des devoirs et de recevoir le travail effectué afin de l'évaluer. Cela a permis également aux enseignants de continuer à communiquer



Salle d'informatique

quotidiennement avec les élèves et de vérifier ainsi non seulement leurs progrès scolaires, mais aussi leur bien-être.

Cependant, d'après des données de l'Institut des statistiques de l'UNESCO et de l'Union internationale des télécommunications, près de

la moitié des apprenants à travers le monde rencontrent des obstacles majeurs dans le cadre de l'apprentissage en ligne. À l'échelle mondiale, ils sont 826 millions, soit 50%, à ne pas pouvoir accéder à un ordinateur à la maison, tandis que 43 %, soit environ 706 millions, n'ont

pas accès à Internet chez eux. Dans les pays à revenu faible, les taux d'accès sont encore plus bas. En Afrique subsaharienne, 89 % des apprenants n'ont pas accès à un ordinateur à la maison et 82 % n'ont pas accès à Internet. Au Cameroun, seulement 20 à 25 % des enseignants et

élèves ont accès à un ordinateur. Par contre, les téléphones portables ont démontré leur potentiel important pour permettre aux apprenants d'accéder aux informations et de se connecter à d'autres élèves, mais près de 56 millions d'apprenants à travers le monde vivent dans des zones éloignées non desservies par les réseaux mobiles, dont près de la moitié en Afrique subsaharienne.

Certains pays se sont tournés vers des médias traditionnels pour assurer l'accès aux individus confrontés à cette fracture numérique. Au Cameroun, le gouvernement à travers le MINEDUB, a lancé le 18 mars 2020 le télé-enseignement (cours audio-télévisés). Les pays ont eu la possibilité de partager leur expérience des stratégies d'apprentissage à distance lors du cinquième Webinaire de l'UNESCO consacré au COVID-19.

World Young Girls Education day Advocacy of Cefan

CHIMI Julie Edith, Secretary General FECA CLUBS-UNESCO

As part of the World Education Summit: GPE Funding 2021-2025 held from July 28 to 29, 2021 in London, ActionAid & AN-CEFA organized an International Forum on the theme: «*Leaving No One Behind: Funding Inclusive Education for Girls and Children with Disabilities*» on July 26, 2021. Madam Lambou Kaze Carelle, Youth Representative of the Cameroonian Federation of UNESCO Associations, Centers and Clubs, Member of the Cameroon Education for All Coalition (CEFAN) took part in this event which took place in line with the joint events of the Day of girls' education. She presented the challenges faced by girls / young women in Cameroon with an emphasis on the right to education, the commitments / actions of the government of Cameroon for the financing of education opportunities for girls / young women and to promote youth advocacy to political lead-

ers regarding education finance during / after the GPE summit in line with national / global commitments. From this intervention, it emerges that the education of girls remains a major concern in Cameroon. The results of studies carried out by CEFAN in the North and Adamaoua regions in 2020 show that around 32% of girls are in school. This is lower than the reference rate set out in the Sector Strategy Document for Employment and Training 2013 - 2020 which is 40%. This is due to the: prioritization of the education of boys over that of girls by some parents; cultural constraints; persistence of religious beliefs, in particular the preference of the Koranic school to the classical school; practice of early marriages; dropout of girls from school due to the quality of learning environments, infrastructures, particularly health and early pregnancy; increase in the unemployment rate of girls in school.

Although several actions have been carried out by the Cameroonian Government to overcome these difficulties, namely, the: appointment of a Focal Point for the education of young girls at the Ministry of Basic Education; multiplication of schools in the subdivisions; distribution in public schools of inclusion materials for those with a disability, and dry food rations to vulnerable girls in the four priority education zones: Adamaoua, East, Extrême-North and North. Efforts remain to be made by the Government, which has made a commitment, during the 2018 Education Funding Replenishment Conference in Dakar, to increase public expenditure related to education to 18.5% of the overall budget, which is not currently the case although we are observing an increase from 15.11% in 2020 to 15.34% in 2021 according to the finance law.

To "ensure that all girls can go to

school", young people expect our Government to:

- respect commitments and international standards;
- plan a better consideration of gender in educational policies in particular the 2021-2030 Education and Training Sector Strategy Document under preparation;
- appoint Gender Focal Points in all the Ministries in charge of Education and Training;
- built of centers for the empowerment of girls / young women in districts;
- respect the commitment to free primary education because the cost of schooling (PTA fees, exam fees (primary study certificate and entrance exam to 6th grade)) is not always accessible to all parents.

As a result, they will continue to advocate for the elimination of fees payable in public preschools.

Approche holistique pour pousser le VIH hors du milieu scolaire

Certaines Agences du système des Nations Unies à l'instar de ONU/SIDA, UNICEF, UNESCO, UNFPA et ONU FEMMES, sous la houlette du Coordonnateur du Système des Nations Unies au Cameroun, se sont associées au Gouvernement camerounais, pour réduire de nouvelles infections à VIH/SIDA et autonomiser les adolescentes et jeunes femmes camerounaises, grâce à l'initiative EDUCATION PLUS qui est une initiative de sensibilisation, de mobilisation et de plaidoyer.

La Rédaction

En regard à l'urgence présente selon laquelle les adolescentes et jeunes femmes âgées de 15-24 ans sont les plus susceptibles de contracter le VIH que leurs homologues masculins, le maintien des jeunes filles à l'école jusqu'au secondaire est un moyen essentiel pour réduire de nouvelles contaminations et mettre fin d'ici 2030 au SIDA, aux grossesses non désirées et aux multiples formes de violences sexuelles. En contexte de COVID-19, il était nécessaire pour le Gouvernement qu'une approche holistique multisectorielle agisse en synergie, au sujet de l'éducation, la santé, la violence sexuelle, l'inégalité des sexes et l'autonomie des femmes.

Le Hilton Hôtel a abrité le 21 juin 2021 la cérémonie de lancement de cette initiative sous la Présidence du Premier Ministre Chef



du Gouvernement Joseph Dion Ngute. Les Ministres Nalova Lyonga des Enseignements Secondaires et Manaouda Malachie de la Santé Publique ont donné le ton pour fustiger les discriminations liées au sexe et féliciter l'initiative EDUCATION PLUS.

« Keeping girls up to secondary is beneficial to all » a clamé le Ministre Nalova Lyonga qui par-là, confirme le slogan d'EDUCATION PLUS qui est : Eduquer = Informer = je suis protégée contre le VIH. Le Docteur Manaouda Malachie, a particulière-

ment salué l'originalité de cette synergie qui va peser de tout son poids sur la qualité de l'éducation qui à son avis est « le gage de la transformation des mentalités, en vue de l'égalité des chances pour tous ».

Le Premier Ministre, au cours de

sa prise de parole, s'est également réjoui de cette initiative concertée qui va contribuer à sensibiliser et susciter une nouvelle mentalité chez la jeune fille. Elle va assurément contribuer à son autonomisation, sa protection et à la mise en œuvre d'une dynamique nouvelle à l'horizon 2021-2025. En attendant l'inauguration de ces actions, EDUCATION PLUS compte être une plate-forme qui met sur pied des initiatives à l'instar de Beijing +25, Agenda 2063 pour l'Afrique, et le Protocole de Maputo sur les droits des femmes africaines et la charte de la jeunesse de l'Union Africaine. EDUCATION PLUS voudrait amener la jeune femme à agir désormais comme force motrice, dirigeante et innovatrice. D'où l'appel du Ministre Nalova Lyonga: « Girls do not stay behind ».

Comment inscrire les besoins des écoles primaires publiques dans le budget de l'Etat en contexte de décentralisation ?

La Politique Gouvernementale du Cameroun en matière d'éducation de base prend suffisamment en compte au niveau stratégique, les besoins de toutes les composantes sociologiques. Un cadre légal et réglementaire a été mis en exergue précisant l'essentiel des instruments qui encadrent non seulement le processus de prise en compte et la satisfaction des besoins des écoles primaires publiques mais également, permet de faire un éclairage sur la synergie d'actions entre les acteurs de la communauté éducative en contexte de décentralisation.

Achille ANGONI

Le processus d'inscription des besoins des écoles primaires publiques (EPP) a déjà connu deux grandes orientations suivant les époques de la vie des écoles primaires publiques. Il s'agit des périodes d'avant et pendant la décentralisation. La période d'avant la décentralisation était caractérisée par une approche dite « TOP DOWN » (de haut en bas), se traduisant dans les faits par l'initiative de la définition des besoins des écoles par les services centraux du MINEDUB. Ce travail s'est fait sur la base des données et informations collectées auprès des services déconcentrés en termes du nombre de salles de classe, des effectifs d'enseignants et des élèves, du nombre de tables-bancs, etc. De manière concrète, il était question de descendre dans ces structures et capter les besoins et les projets maturés à travers des fiches d'expression des besoins en s'appuyant sur la carte scolaire. Ce travail préliminaire (phase de Planification) permettait de planifier les dépenses sur l'ensemble du territoire national. Après cette phase, venait celle de la programmation, qui consistait à inscrire les besoins selon leur ordre de priorité sur trois (03) ans, dans un outil de programmation appelé Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT). La priorité était faite aux activités de routine telles que la construction des salles de classe, le fonctionnement des écoles et la pédagogie, etc. La phase de budgétisation consistait à inscrire les besoins captés dans le CDMT dans la loi des finances de l'année suivante. Lorsque les besoins budgétisés des écoles étaient engagés dans leur phase de réalisation, des missions de suivi à mi-parcours étaient effectuées afin d'encadrer les projets d'où la phase de Suivi.

En fin d'année, d'autres descentes étaient effectuées dans le cadre des missions d'évaluation : la phase d'évaluation. La décentralisation commence en 2004 avec la promulgation de la Loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation. Elle est opérationnalisée par La loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées. Dans le processus d'inscription des besoins des EPP dans le budget de l'Etat, l'approche insufflée par la mise en œuvre de la décentralisation est à ce jour celle du « BOTTOM UP » (du bas vers le haut). Le point focal de la prise en compte des besoins des EPP reste la commune de ceans, dans le cadre de l'élaboration des Plans Communaux de Développement (PCD). Elle reçoit les besoins des écoles qui, dans le cadre des attributions dévolues aux Conseils d'écoles (CE), élaborent, en collaboration avec la direction d'école, le projet d'école. C'est cet outil qui fait désormais office de « document guide ou de référence » et qui permet de projeter le développement d'une EPP. Une fois les besoins des écoles collectés par le MINEDUB auprès des communes sur l'ensemble du territoire, il lui reste l'allocation des ressources y afférentes aux communes, qui assurent la maîtrise d'ouvrage pour l'investissement et la fourniture des autres matériels pour le fonctionnement. Il est important de souligner que la procédure de planification, de programmation, de budgétisation et de Suivi/Evaluation reste sous la compétence du MINEDUB, en attendant l'élaboration des CDMT propres aux communes dans un proche avenir.

Le Projet d'Appui à la Réforme de l'Education au Cameroun (PAREC) implante son 4ème pilier

La mise en œuvre de l'éducation parentale et l'essaimage des centres préscolaires communautaires (CPC) au Cameroun rejoint ainsi le plaidoyer de la Cameroon Education For All Network (CEFAN) pour la gratuite de l'école maternelle au Cameroun.

Dr Albert Etienne TEMKENG, Coordonnateur Général AIEIMS-2D, Chargé des Programmes CEFAN-Ouest

Maria Montessori disait que « L'éducation des enfants est essentielle pour l'amélioration de la société ». Par ailleurs, insistait-elle : « Libérez le potentiel de l'enfant et vous transformerez le monde avec lui » (www.decouvrir-montessori.com). Ces deux citations résument la quintessence du pilier 4 du PAREC qui est axé sur le développement de l'éducation préscolaire dans les zones rurales. C'est dans l'optique de mettre en œuvre ce pilier que, du 11 au 13 Août 2021, s'est tenu dans les 10 régions du Cameroun, un atelier de formation des membres de plusieurs associations locales (ASLO) et d'autres organisations de la société civile sur plusieurs thématiques liées à l'éducation préscolaire. Animé par M. Zeufack Michel, Mme Dongmo née Tsobgny et M. Fongang tous du MINEDUB, cet atelier a regroupé à Dschang pour le compte des régions du Nord-ouest et de l'Ouest, dans les structures de l'Hôtel Malte, les inspecteurs d'arrondissement de Bamenda 3, Fundong, Santa, Tonga, Dschang et Bassamba ainsi que 62 membres des associations suivantes : ACCBDGC, QSDE, Hope initiative, CIBAEVA, Green Partners, Effective Basic Services, CAGEAD, Global Action for Community et le CEFAN. Il s'est agi, au cours des travaux, de présenter le PAREC, son pilier 4 et les objectifs attendus, à savoir le renforcement des capacités des acteurs présents dans la constitution des dossiers en vue de l'essaimage rural des centres préscolaires communautaires



Elèves du pré-scolaire

(CPC). Il s'est agi ensuite de présenter l'état des lieux et l'orientation inclusive du gouvernement en matière de préscolaire, les activités des OSC et les planifications budgétisées en termes du nombre de centres préscolaires communautaires à créer dans les deux régions concernées. Pour garantir un succès total à ce pan du projet deux modules d'éducation parentale ont été abordés. Le premier concernant l'éducation préscolaire : l'équité et le genre, l'éveil, la stimulation précoce et la santé ; le second module portait sur l'éducation préscolaire : la nutrition, la protection, l'eau et l'hygiène. Ces modules ont ainsi permis de donner aux participants les outils nécessaires pour sensibiliser, convaincre et mobiliser les parents à adhérer massivement à la création des CPC pour donner un socle durable au système éducatif camerounais. La mise en œuvre du pilier 4 du PAREC rejoint ainsi le plaidoyer du CEFAN pour la gratuite de l'école maternelle au Cameroun.

Santé Mentale Communautaire



CLINIQUE PSYCHOLOGIQUE
ACTION SOCIALE

QUI SOMMES-NOUS :

Nous sommes le Département de la Santé Mentale de l'Association Action Sociale regorgeant 02 cabines d'écoute (calme et confidentiel), capables d'accueillir des patients présentant des déséquilibres ou souffrances psychologiques et cognitifs.

OBJECTIF GENERAL :

Réduire considérablement les déséquilibres/souffrances psychologiques et cognitifs vécus par les patients de la ville de Yaoundé et ses environs à travers l'intervention des psychologues et orthophonistes de l'Association Action Sociale.

NOS SERVICES :

Consultation psychologique

Entretiens
Diagnostic des troubles
Suivi / accompagnement
Conseils et orientation
Prise en charge

Thérapie d'échange et de développement

Identification du trouble
Bilan psychologique
Prise en charge psychologique

Consultation Orthophonie

Identification des troubles de langage
Chez l'enfant
Conseil et Orientation
Suivi / accompagnement
Rééducation

Reconstruction psychologique

Facilitation à la résilience
Facilitation à la croissance post-traumatique
Facilitation à l'accompagnement
Renforcement des ressources personnelles
Maintien en activité professionnelle

Prise en charge des patients dépendants des drogues et autres stupéfiants

Diagnostic du niveau de dépendance ;
Accompagnement à la réduction de la dépendance ;

Prise en charge des enfants vivant avec le handicap (EVH) et membres de leur famille

Diagnostic de la déficience
Accompagnement psychologique des EVH et membres de leur famille

Cellule d'urgence psychologique



NOS CONTACTS :

*Siège Social: Biteng, Face Groupe Scolaire
Bilingue Soleil du Nil;
Derrière Complexe Universitaire Siantou,
B.P: 20609 Yaoundé – Cameroun
Tél: (237) 699 22 24 21 / 672 14 99 76 / 243 67 57 28 ;
E-mail: actionsociale32@yahoo.fr
Facebook: [action sociale cm](https://www.facebook.com/action.sociale.cm)*

NOS OUTILS :

Observation ;
Entretiens; Guidance;
Bilans psychologiques;
Tests psychologiques;
Dessins;
Jeux.